



Ernie Eves
Premier Ministre



[page d'accueil](#) | [site principal](#) | [commentaires](#) | [recherche](#) | [plan du site](#) | [english](#)

[BIOGRAPHIE](#) [NOUVELLES](#) [ENJEUX](#) [DISCOURS](#) [PHOTOS](#) [CONSEIL](#) [COURRIEL](#) [CONSULTATION](#)



Ernie Eves
premier ministre
de l'Ontario



[Page d'accueil](#) > [Français](#) > [Bibliothèque](#) : Discours du trône, le 27 septembre 1995

le vendredi 16 mai 2003

Discours du trône, le 27 septembre 1995



DISCOURS DU TRÔNE

prononcé par
l'honorable Henry N. R. Jackman
lieutenant-gouverneur
de la province d'Ontario

à l'ouverture
de la première session
de la trente-sixième Législature
de la province d'Ontario

le 27 septembre 1995

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée législative, Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à l'ouverture de la première session de la trente-

sixième législature de la province d'Ontario.

Le discours d'aujourd'hui aurait pu être l'un des plus courts dans l'histoire de l'Ontario. Le programme est déjà bien connu, et il aurait suffi de dire que «votre gouvernement fait ce qu'il a dit qu'il ferait, et continuera de le faire».

Il continuera de le faire parce que l'on veut du travail pour la présente génération et pour celle qui suivra.

Les Ontariennes et Ontariens en veulent pour leur argent et ils veulent aussi que le gouvernement mette fin au gaspillage.

Les familles veulent être en sécurité là où elles vivent. Nous voulons tous un système de santé qui fonctionne bien. Les parents veulent des écoles où leurs enfants apprennent.

Nous voulons que tous les Ontariens et Ontariennes aient des chances égales de mener une vie productive et autonome.

Le 8 juin, la population ontarienne a voté pour un changement majeur. Le nouveau gouvernement accepte cette responsabilité et s'en acquittera.

Cela dit, il est bien conscient de la tâche gigantesque et ardue qui l'attend.

Depuis une dizaine d'années, l'Ontario est désemparé. Les personnes qui travaillent craignent de perdre leur emploi, et celles qui ne travaillent pas craignent l'avenir. La dette publique et les déficits épuisent les forces dynamiques de notre économie et menacent l'héritage que nous voulons laisser à nos enfants. Les impôts sont trop élevés, les dépenses publiques aussi, et pourtant les services se sont détériorés.

Le présent gouvernement change de cap. Il se donne des priorités et y adhère. Il procède à une restructuration dans le but de s'assurer que nous vivons selon nos moyens. Et il apporte des changements importants, voire fondamentaux, dans le fonctionnement du gouvernement.

Par ces mesures, énoncées dans *La Révolution du bon sens*, le nouveau gouvernement rétablira la prospérité, desserrera son étreinte sur le secteur privé afin que ce dernier puisse créer des emplois et relèvera le défi de renouveler l'Ontario.

Une province prospère

Les emplois sont les assises de la prospérité. Les économistes le savent bien. Les chefs d'entreprise le savent bien. Le reste de la population le sait bien aussi.

Grâce à un bon chèque de paie, chacun peut subvenir aux besoins de sa famille et mettre un peu d'argent de côté pour l'avenir. Les dépenses de consommation créent d'autres emplois. Les épargnes mettent des capitaux à la disposition de nouvelles entreprises créatrices d'emplois.

La création d'emplois exige une action en deux volets : la réduction des impôts et l'affranchissement des entreprises, surtout des petites entreprises, celles-là mêmes qui créent la plupart des nouveaux emplois en Ontario.

Votre gouvernement encouragera la création d'emplois dans le secteur privé en tenant son engagement de réduire les taux d'impôt provincial, et ce, dès son premier budget. Chaque dollar

d'impôt de moins est un dollar qu'une travailleuse d'usine d'Oshawa ou un ouvrier forestier de Cochrane peut consacrer à sa famille, et ainsi réinvestir dans l'économie ontarienne.

Les préoccupations sont les mêmes pour bien des travailleurs et travailleuses de l'Ontario, dont Madame Lindsay Mason, qui est ici cet après-midi, ainsi que Greg et Cathy Hart. Ces personnes travaillent fort pour se loger, se nourrir et prévoir pour l'avenir. Et, comme la plupart des Ontariens et Ontariennes, elles se serrent la ceinture mais se demandent quand le gouvernement le fera lui aussi.

Madame Mason et les Hart ont déjà décidé de ce qu'ils vont faire avec l'argent que la réduction des impôts leur rendra. Madame Mason a décidé de rénover sa maison, tandis que les Hart ont opté pour le remplacement d'un appareil électroménager ou l'achat de nouveaux vêtements pour leurs enfants. Leurs dépenses et leurs épargnes, ajoutées à celles de millions d'autres Ontariens et Ontariennes, alimenteront la création d'emplois par le secteur privé, ce dont la province a grandement besoin.

La réduction des impôts sur la masse salariale injectera elle aussi du sang neuf dans les entreprises, ce qui leur permettra de créer des emplois et d'embaucher de nouveaux employés.

Votre gouvernement favorisera la création d'emplois en éliminant l'impôt-santé des employeurs sur la première tranche de 400 000 dollars de leur masse salariale, en réduisant de cinq pour cent les cotisations versées à la Commission des accidents du travail et en abolissant les droits de dépôt annuels des sociétés.

L'économie ontarienne bénéficiera également de l'engagement du nouveau gouvernement à bloquer pendant cinq ans les tarifs moyens imposés par Ontario Hydro.

Au cours de la session, votre gouvernement entreprendra une analyse de la réglementation touchant les entreprises. Les restrictions non justifiées seront éliminées dans les douze mois de cette analyse.

Ces mesures favoriseront la création d'emplois dans tout l'Ontario et apporteront renouveau et croissance à toutes les régions de la province. De nombreux éléments clés de la prospérité sont les mêmes partout en Ontario, mais votre gouvernement reconnaît le caractère et les besoins distincts de chaque région.

Le gouvernement veillera à ce que l'on réponde aux besoins de tous les Ontariens et Ontariennes dans les régions urbaines et rurales de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud de la province sur le plan de la prestation des services, et à ce que toute la population de l'Ontario bénéficie de nouveaux débouchés économiques et de nouveaux emplois.

Par suite de son engagement à l'égard des populations du Nord de l'Ontario, votre gouvernement leur donnera voix au chapitre en modifiant le mandat du ministère du Développement du Nord et des Mines de façon à prévoir une participation locale accrue.

Un climat propice à la création d'emplois

La prospérité est tributaire d'un climat de coopération qui favorise la création d'emplois et l'investissement. Pour déclencher la croissance économique en Ontario, votre gouvernement présentera un projet de loi abrogeant la loi sur les relations de travail adoptée par le gouvernement précédent, la loi 40.

Une évolution graduelle échelonnée sur un demi-siècle a mené à l'adoption de lois sur le travail qui établissaient un équilibre raisonnable entre les droits légitimes des employés et ceux des syndicats

et des employeurs.

La loi 40 a troublé cet équilibre, le remplaçant par une incertitude et une tension entre les syndicats et le patronat. Elle a chassé les emplois de l'Ontario, a entravé l'expansion et a découragé les employeurs et les investisseurs de venir s'installer ici. Si l'on veut assurer une forte croissance économique, il faut rétablir ce juste équilibre.

Dans le cadre de ce processus, le nouveau gouvernement déposera un projet de loi habilitant les travailleurs en faisant respecter leur droit démocratique à un scrutin secret avant toute accréditation, ratification d'un contrat de travail ou grève.

En reconnaissance du rôle important de l'agriculture dans l'économie de la province, la loi protégera aussi les exploitations agricoles familiales grâce à l'abrogation de la *Loi sur les relations de travail dans l'agriculture*, la loi 91.

Ces mesures ne devraient surprendre personne. Les intentions du nouveau gouvernement avaient été énoncées au cours du débat sur le projet de loi 40 en novembre 1992, puis l'ont été à nouveau dans *La Révolution du bon sens* en mai 1994, puis encore au cours de la campagne électorale cette année.

La population a exprimé ses volontés, et le gouvernement les respectera. Les entreprises et les syndicats doivent aussi respecter la volonté de l'électorat et collaborer afin d'assurer la stabilité ainsi que des relations de travail harmonieuses. Ce n'est que de cette façon que tous trouveront leur profit et que l'économie ontarienne reprendra son essor.

Votre gouvernement réformera aussi la Commission des accidents du travail. La Commission avait été créée pour protéger les travailleurs blessés, mais par suite d'une mauvaise organisation, d'inefficacités et d'un passif non capitalisé de plus de onze milliards de dollars, on a perdu de vue cet objectif principal.

La sécurité au travail constitue une grande priorité pour votre gouvernement. Une commission réorganisée et solvable protégera mieux les travailleurs et travailleuses de l'Ontario. Cette réorganisation permettra également au gouvernement de réduire les cotisations devant être versées à la Commission, ce qui favorisera la création d'emplois.

Ces mesures, comme bien d'autres, transmettront un message positif partout dans la province, partout au pays et partout dans le monde : l'Ontario est de nouveau prêt à faire des affaires.

Une juste contrepartie en échange des impôts

La prospérité repose également sur une économie saine qui suscite la confiance chez les investisseurs et encourage les propriétaires d'entreprises à prendre de l'expansion.

Chaque année, le paiement des intérêts sur la dette provinciale accumulée coûte des milliards de dollars aux contribuables. L'intérêt sur la dette publique s'est accru en moyenne de plus de un milliard de dollars par an ces cinq dernières années. Ce sont des milliards de dollars que l'on aurait pu consacrer aux programmes. Le fardeau de la dette a porté atteinte à la cote de crédit de l'Ontario et menace la capacité de la province d'attirer les investissements et de stimuler l'économie.

On sait qu'il est insensé d'emprunter davantage pour payer l'intérêt sur ce que l'on doit déjà. C'est pourtant ce que fait l'Ontario.

Les parents savent que la dette croissante du gouvernement compromet l'avenir de leurs enfants.

Nous devons limiter les dépenses du gouvernement. Nous ne pouvons plus ignorer cette menace qui plane sur l'avenir de nos enfants et de notre province. Pour équilibrer ses finances, l'Ontario doit poursuivre les compressions budgétaires entreprises en juillet.

Le contrôle des dépenses permettra au gouvernement d'équilibrer le budget provincial d'ici l'exercice 2000-2001 et de remettre l'Ontario sur la voie d'une saine gestion financière.

Lorsqu'une famille manque d'argent, elle doit faire des choix difficiles pour pouvoir payer le loyer et se nourrir. Elle vit selon ses moyens. C'est au tour du gouvernement d'en faire autant.

Pour sortir la province du borbier de la dette et pour renouveler la confiance dans l'économie, le gouvernement doit prendre des décisions difficiles au sujet de ce qui constitue l'essentiel de ses responsabilités.

Par exemple, le gouvernement doit se demander s'il est vraiment nécessaire que les contribuables ontariens soient propriétaires et exploitants de leur propre réseau de télévision.

Ce n'est pas au gouvernement de financer, à même les deniers publics, la séance d'exercice de la septième manche durant les matchs de base-ball des ligues majeures.

Le nouveau gouvernement ne dépensera pas non plus des millions de dollars versés par les contribuables pour financer des groupes dont le seul but est d'exercer des pressions pour que l'on emprunte davantage afin de défendre des intérêts restreints.

Votre gouvernement est déjà en train de déterminer lesquelles de ses activités sont superflues et lesquelles il vaudrait mieux laisser entre les mains de particuliers, de localités ou d'entreprises.

Il cherchera des solutions de rechange telles que l'établissement de partenariats entre le gouvernement et l'entreprise privée, et il ouvrira les activités gouvernementales à la concurrence extérieure.

Les deux tiers du budget de la province consistent en des paiements de transfert. Une grande partie de ces paiements servent à financer des services fournis par des organisations autres que le gouvernement de l'Ontario. Ces organisations, qui dépensent plus de fonds publics que le gouvernement lui-même, ont la capacité et la responsabilité de se donner une nouvelle structure, de contrôler leurs dépenses et de réduire leurs frais. Ce n'est que de cette façon que l'Ontario pourra mettre de l'ordre dans ses finances.

Le nouveau gouvernement invite ses partenaires du secteur parapublic à déterminer les outils dont ils auront besoin pour accroître leur flexibilité, améliorer leur efficacité et réduire leurs frais.

Votre gouvernement s'est engagé à présenter un nouveau projet de loi sur les municipalités et il entreprendra, au cours de cette session, des consultations auprès des municipalités. Il entend aussi abroger la loi 163, une loi révisant la *Loi sur la planification et l'aménagement du territoire*, afin d'éliminer les tracasseries administratives, d'accélérer le processus de planification, d'habiliter les municipalités et d'établir un équilibre entre les intérêts économiques et écologiques.

Votre gouvernement tient réellement à réduire ses effectifs et ses frais de fonctionnement. Cette année, on économisera 1,9 milliard de dollars, mais malgré ces économies, le déficit de la province

en 1995-1996 sera de 8,7 milliards de dollars. La nouvelle administration commence à peine à relever le défi que pose la réduction des effectifs et des dépenses du gouvernement. Il reste encore beaucoup à faire.

À mesure qu'il réduira ses frais, le gouvernement prendra des dispositions pour réduire le double emploi dans son administration, offrira des guichets uniques pour certains services et améliorera la prestation des services.

Au cours de la session, le nouveau gouvernement entreprendra aussi un examen des organismes, commissions et conseils publics. Les organismes seront mis à l'épreuve : ceux dont le mandat est désuet ou qui n'offrent plus une valeur optimale en contrepartie des ressources qui y sont affectées seront abolis.

Les travailleurs et travailleuses ont vu la valeur de leurs chèques de paie diminuer au cours de la dernière décennie. Ils savent que les politiciens doivent faire leur part de sacrifices. Votre gouvernement le reconnaît et prêchera par l'exemple.

Ainsi, ici même dans cette assemblée, le nouveau gouvernement entend réduire le nombre de députés. Il présentera donc un projet de loi qui fera en sorte qu'à la suite des prochaines élections provinciales, il y ait moins d'élus. En effet, l'objectif de votre gouvernement est de ramener de 130 à 99 le nombre de sièges à l'Assemblée législative, soit l'équivalent de la représentation de l'Ontario à la Chambre des communes. Au cours de la session, le gouvernement entamera des pourparlers avec le gouvernement fédéral au sujet de circonscriptions communes.

Votre gouvernement déposera également un projet de loi fondé sur les recommandations de la commission récemment constituée pour étudier la rémunération des députés. Cette réforme mettra au rancart le luxueux régime de retraite des députés, éliminera les allocations exemptes d'impôt et enlèvera aux députés la charge d'établir leur propre salaire.

Alors qu'il procède à une restructuration et qu'il réduit ses dépenses, le gouvernement constate qu'il n'est pas seul à s'adonner à cet exercice. La population de tout le pays reconnaît que le statu quo ne lui est plus acceptable, et elle veut des changements importants.

À tous nos compatriotes canadiens, d'où qu'ils soient, nous disons que les Ontariennes et Ontariens veulent trouver avec eux une solution qui réglera les problèmes économiques et financiers qui touchent actuellement tout le pays.

À nos compatriotes canadiens qui sont aussi des Québécois et Québécoises et qui habitent notre province soeur, nous ouvrons notre coeur et demandons, avec toute notre générosité d'esprit, de demeurer au sein de la Confédération afin que nous puissions continuer de travailler ensemble pour assurer à tous la prospérité et des chances égales.

La sécurité dans nos villes

Un système judiciaire qui néglige les victimes d'actes criminels n'est pas digne de ce nom.

Si nous ne nous sentons pas en sécurité chez nous ou dans nos rues, nous sommes tous des victimes. On voit de trop nombreux cas comme celui de M. Pat Haghgoo, qui est ici aujourd'hui. M. Haghgoo est propriétaire d'une épicerie de dépannage qui a été cambriolée plus d'une douzaine de fois.

Il travaille fort et fait de longues journées pour satisfaire ses clients et réussir en affaires. Il demande peu au gouvernement, mais il attend de ce dernier des mesures visant à assurer la sécurité dans les rues et à punir le crime.

Le nouveau gouvernement est déterminé à défendre les intérêts des victimes au lieu de se soucier uniquement des criminels. Il fera en sorte que le système judiciaire soit plus adapté aux besoins d'aujourd'hui, qu'il soit plus efficace et qu'il se concentre sur les crimes graves.

Comme première démarche en vue d'établir un équilibre entre la protection de ceux que la loi vise à protéger et la nécessité de punir les contrevenants, le gouvernement déposera au cours de la session un projet de déclaration des droits des victimes.

Un système de santé solide

Pour les employés de bureau, les retraités, les chefs de famille monoparentale, les agriculteurs - pour tous les Ontariens et Ontariennes - un système de santé solide constitue un élément fondamental de la qualité de la vie.

Tout le monde sait qu'il est inutile de consacrer de plus en plus d'argent au système de santé. Le public et les professionnels de la santé conviennent que le gouvernement n'a pas besoin de dépenser davantage à ce chapitre; il s'agit plutôt de dépenser de façon plus judicieuse.

Dans les limites du budget affecté à la santé, il existe des possibilités d'économiser et de réinvestir. Nous continuerons à viser des économies maximales tout en fournissant à la population les meilleurs services qui soient.

Le gouvernement a déjà réinvesti en faisant l'acquisition de meilleurs appareils de dialyse à l'intention des personnes souffrant d'insuffisance rénale. Par ailleurs, nous faciliterons l'accès aux soins médicaux pour les populations rurales et du Nord de la province qui ont vu leurs services d'urgence réduits ou éliminés. Nous prendrons la tête des initiatives de coordination, de rationalisation et d'intégration en matière de traitement du cancer en Ontario.

Votre gouvernement réinvestira dans des mesures sélectives de santé publique, telle l'immunisation des enfants contre les maladies infectieuses, mesures qui contribueront à garder la population en bonne santé et à lui épargner des séjours à l'hôpital et des visites chez le médecin.

Si l'on veut réaliser des économies et permettre le réinvestissement, le gouvernement, les hôpitaux, les fournisseurs de services et les partenaires du secteur privé doivent collaborer afin d'assurer l'efficacité du système; ils doivent composer avec les ressources disponibles, empêcher le double emploi, éliminer le gaspillage et lutter contre la fraude.

Une juste chance

Ces dix dernières années, le nombre de personnes coincées dans le système d'aide sociale a presque triplé, tandis que les sommes consacrées à ce chapitre ont quintuplé. Les entreprises continuent à recevoir des faveurs du gouvernement, bien qu'elles n'en veuillent pas. Dans les milieux de travail, une loi sur l'équité en matière d'emploi donne lieu à la discrimination et à des quotas en matière d'embauche.

Les gouvernements précédents ont affecté à ces programmes des milliards de dollars provenant des impôts et d'emprunts, s'endettant ainsi plus profondément, tandis que les emplois disparaissaient et que l'économie déperissait.

La population ontarienne sait que l'on fait fausse route en agissant de cette façon. Elle veut un système d'aide sociale qui, eu lieu de créer une dépendance, favorise l'autonomie. Elle veut des entreprises qui soient florissantes grâce à une créativité et à un travail soutenu, et non grâce à des cadeaux subventionnés par les deniers publics. Et elle veut des chances égales sur le marché du travail, et non des quotas imposés par des lois.

Votre gouvernement a déjà amorcé des changements dans le but de donner à tous les Ontariens et Ontariennes la possibilité de mener une vie productive et autonome.

Nous avons annoncé en juillet que les taux d'aide sociale seraient modifiés pour représenter, en moyenne, 10 pour 100 de plus que la moyenne des neuf autres provinces. Afin d'encourager l'initiative chez les bénéficiaires de l'aide sociale, nous leur donnerons la possibilité de gagner la différence entre les anciens et les nouveaux taux sans que ce revenu ne soit récupéré par le gouvernement.

Votre gouvernement a promis de venir en aide aux membres les plus vulnérables de notre société; en conséquence, les prestations d'aide sociale à l'intention des personnes âgées, des personnes ayant un handicap et de leurs familles n'ont pas été réduites.

Le nouveau gouvernement est en train de mettre en place des mesures de contrôle du gaspillage et de la fraude, notamment des exigences plus strictes en matière d'admissibilité. Ainsi, l'accès à l'aide sociale pour les personnes âgées de 16 ou 17 ans a été réduit et sera graduellement supprimé.

Le travail et la formation obligatoires se situent au coeur de notre stratégie visant à transformer le régime d'aide sociale pour en faire un instrument de progrès durable plutôt qu'un mécanisme d'aide provisoire. C'est là une réforme que le gouvernement est toujours déterminé à accomplir.

Au cours de cette session, le nouveau gouvernement commencera à exiger des personnes non handicapées qui reçoivent de l'aide sociale, à l'exception des chefs de famille monoparentale ayant des enfants en bas âge, qu'elles offrent des services communautaires ou qu'elles participent à des programmes de formation ou de travail en échange des prestations qui leur sont versées. Les personnes qui refuseront de le faire se verront privées de leurs prestations.

Ce sont les enfants des familles tributaires de l'aide sociale qui souffrent le plus du système, car ils sont condamnés à une vie sans espoir. Dans le but de leur assurer un avenir plus prometteur, votre gouvernement établira des programmes, notamment une initiative en matière d'alimentation dans les écoles, afin de fournir aux enfants l'appui et l'encouragement dont ils ont besoin.

Afin de rétablir l'équité dans l'embauche, nous demanderons à l'Assemblée législative, au cours de la présente session, d'abroger les mesures imposant des quotas, notamment la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Pour aider les employeurs à maintenir des lieux de travail exempts de discrimination, le nouveau gouvernement mettra en place un plan non législatif d'égalité des chances qui appuiera l'éducation et la formation, l'élimination des obstacles à l'égalité, ainsi que le partage des connaissances et de l'expérience parmi les collègues en milieu de travail.

À plus long terme, le gouvernement effectuera une réforme de la Commission ontarienne des droits de la personne afin de veiller à ce que la Commission remplisse son mandat qui est de venir en aide aux victimes de discrimination de façon efficace et efficiente.

Une société juste veille aux intérêts et à l'autonomie des personnes vulnérables et les traite avec dignité. Cela doit se faire sans qu'il ne soit nécessaire d'imposer un fardeau trop lourd aux fournisseurs de services et aux familles, ou de mettre sur pied une bureaucratie coûteuse et complexe.

Votre gouvernement déposera des mesures législatives abrogeant la *Loi sur l'intervention* et simplifiant la *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui* ainsi que la *Loi sur le consentement au traitement*. Un meilleur système sera mis au point afin de défendre les intérêts des personnes vulnérables.

La population ontarienne est généreuse. Aujourd'hui, de Cornwall à Kenora, des milliers de bénévoles travaillent ferme pour faire de leur localité un endroit où il fait bon vivre. L'adjointe parlementaire du premier ministre dirigera une initiative visant à encourager le bénévolat dans notre province. Des voisins qui prêtent main forte à des personnes âgées confinées à la maison, des entreprises qui parrainent des programmes d'alimentation pour les enfants, des clubs philanthropiques qui subventionnent des projets communautaires, des employés et des cadres du secteur privé qui travaillent comme bénévoles dans les services publics, voilà l'esprit qui anime l'Ontario. Votre gouvernement favorisera et entretiendra cet esprit. Les membres de l'Assemblée législative sont invités à collaborer.

L'excellence dans l'éducation et la formation

Les contribuables ontariens consacrent chaque année plus de 14 milliards de dollars aux écoles élémentaires et secondaires. Cependant, la qualité de notre système scolaire est inférieure à celle de pays comme le Japon, l'Irlande et l'Allemagne.

Un trop grand nombre de nos enfants sont incapables de lire, un trop grand nombre sont incapables de se servir d'un ordinateur, un trop grand nombre ne possèdent pas les compétences qu'exigent les emplois d'aujourd'hui.

Votre gouvernement reconnaît l'importance de l'éducation pour l'avenir de l'Ontario, et il a la ferme intention d'offrir aux parents et aux contribuables une contrepartie satisfaisante en échange de leur argent tout en assurant l'excellence de l'enseignement.

Comme il l'a promis, le nouveau gouvernement respectera son engagement à l'égard de l'enseignement en classe. Toutefois, pour arriver à financer cette priorité, les conseils scolaires devront prendre des décisions responsables quant à l'affectation de leurs ressources.

S'ils se réorganisent, s'ils collaborent à l'échelon local, s'ils rationalisent une administration et une bureaucratie trop hiérarchisées, s'ils réduisent le nombre de politiciens, et s'ils éliminent le gaspillage et l'inefficacité, les conseils scolaires pourront réduire leurs frais généraux tout en continuant d'offrir à leurs élèves un enseignement d'excellente qualité.

Pour sa part, le gouvernement donnera aux localités la latitude voulue pour faire leurs propres choix et améliorer l'efficacité de leurs services. Durant cette session, des mesures législatives seront déposées en vue de rendre la maternelle facultative de nouveau à compter de l'année scolaire 1996-1997.

Dans les écoles, le gouvernement Harris veillera à ce que le programme d'études soit plus exigeant, à ce que les élèves soient régulièrement soumis à des examens et à ce qu'ils reçoivent un bulletin uniformisé.

Une fierté renouvelée

Les décisions que nous avons prises depuis les élections n'ont pas été faciles à prendre; nous ne les avons pas non plus prises à la légère. Nous allons néanmoins poursuivre nos démarches en vue de rétablir la prospérité grâce à un budget équilibré et à des réductions d'impôt qui favoriseront la création d'emplois.

Le nouveau gouvernement a exprimé ouvertement ses intentions. Il veut collaborer avec tous les Ontariens et Ontariennes en vue d'un avenir meilleur. M. Earl Smith, un mécanicien au service des autobus Greyhound qui est parmi nous aujourd'hui, s'est fait le porte-parole de bien des électeurs lorsque, deux jours après les élections, il a rappelé à Mike Harris que l'on s'attendait à ce que le gouvernement remplisse ses promesses, et qu'on l'observerait.

Votre gouvernement en est conscient, et il invite chacun et chacune d'entre vous à participer à la réalisation de son programme. Pour obtenir le texte du présent discours, qui fait état de l'orientation du gouvernement, composez le 1 800 668-9938.

L'objectif du gouvernement est de faire de l'Ontario un endroit dont nous soyons fiers de nouveau.

Ce n'est pas en maintenant le statu quo que nous y arriverons. La province se trouve à un moment décisif de son histoire. Il faut changer de cap si nous voulons nous assurer des jours meilleurs.

La route qui mène au renouveau est difficile à parcourir, mais le gouvernement est prêt à s'y engager.

Il est prêt à travailler ferme.
À y consacrer tous ses efforts.
À établir des priorités et à y rester fidèle.
À donner l'exemple.

Aujourd'hui, votre gouvernement réaffirme sa volonté de ramener l'espoir et la prospérité en Ontario - il réaffirme son engagement à l'égard d'une *révolution du bon sens*.

Puisse la divine Providence guider vos délibérations.

Au nom de notre souveraine, je vous remercie.

Dieu bénisse la reine et le Canada.

[< < Retour à la page principale des allocutions bibliothèque](#)

[[BIOGRAPHIE](#) | [NOUVELLES](#) | [ENJEUX](#) | [DISCOURS](#) | [PHOTOS](#) | [CONSEIL](#) | [COURRIEL](#) | [CONSULTATION](#)]
[[page d'accueil](#) | [commentaires](#) | [recherche](#) | [plan du site](#) | [english](#)]

[CARACTÈRE GRAND FORMAT](#) | [MOBILE/TEXTE SEULEMENT](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Envoyez un courriel au premier ministre à l'adresse : webprem@gov.on.ca.

Pour toute question portant sur le site Web, veuillez envoyer un courriel au webmestre à l'adresse : premier.technical@cab.gov.on.ca

Adresse : Cabinet du Premier Ministre, Édifice de l'Assemblée législative, Queen's Park, Toronto ON M7A 1A1

© 2003 [Imprimeur de la Reine pour l'Ontario](#) ~ Dernière modification : 1/14/2003 5:02:05 PM